

SHERBROOKE, MARDI 8 AOÛT 1989

Le Conseil du patronat retire son appui aux infirmières

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec, qui avait surpris, le printemps dernier, en accordant son appui aux revendications des infirmières, a fait volte-face hier.

Si le CPQ retire maintenant aux infirmières cet appui, c'est qu'elles ont repris ce week-end des moyens de pression que le Conseil des services essentiels a déjà jugés illégaux.

«Si le refus de faire du temps supplémentaire était limité, comme il l'était en fin de semaine, à un ou deux hôpitaux... Mais on sait que c'est une escalade», expliquait hier le président du CPQ, Ghislain Dufour.

En fin d'après-midi, hier, l'Association des hôpitaux du Québec avait recensé au moins 80 fermetures de lits à la suite des moyens de pression des infirmières. L'hôpital Maisonneuve-Rosemont en compte une trentaine et celui de Valleyfield une vingtaine depuis le week-end. Hier, une trentaine de fermetures de lits se sont ajoutées, à l'hôpital Saint-François d'Assise, de Québec.

Le refus de faire du temps supplémentaire est appliqué de façon plus rigoureuse dans une douzaine d'établissements, a indiqué le porte-parole de l'AHQ, Michel Cléroux, en précisant que la situation évoluait rapidement. Des rencontres syndicales ont lieu jusqu'à jeudi et le mouvement est appelé à prendre de l'ampleur.

Plus touchés

Les hôpitaux de la région de Québec et de la rive sud de Montréal ont été plus touchés, de dire M. Cléroux. Dans la région métropolitaine, l'attitude des syndiqués semble varier d'un hôpital à l'autre.

Le président du Conseil du patronat estime pour sa part que le gouvernement a bien fait cet «effort spécial» que l'organisme recommandait pour les infirmières au printemps.

Même si l'accord de principe conclu entre Québec et le comité de négociation de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIQ) a été rejeté, rien n'empêche un retour à la table pour la négociation «d'aménagements de l'offre gouvernementale», note M. Dufour.

À la Fédération, on s'attendait à cette réaction du CPQ. «Ce n'est pas la première fois que le CPQ entre en désaccord avec la partie syndicale, ironisait Lucille Auger, porte-parole du syndicat. Ça ne changera ni notre façon de voir les choses, ni nos moyens d'action».

Mme Auger observe qu'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des moyens de pression parce qu'ils sont appliqués graduellement. On devrait avoir une bonne idée de la situation demain ou jeudi, dit-elle.

La FIQ a annoncé la tenue, le 24 août, d'un référendum en vue d'un débrayage.

Mise en garde

En fin de semaine, le premier ministre Robert Bourassa a tenu à mettre les infirmières en garde contre tout recours à une grève illégale qui, a-t-il dit, leur ferait perdre l'appui de l'opinion publique pendant cette campagne.

En conférence de presse au terme du congrès de la Commission-jeunesse du parti libéral, M. Bourassa appuyait ainsi le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, qui, vendredi, avait prévenu les infirmières que le gouvernement ne tolérerait pas la fermeture des hôpitaux à la suite d'une relance de leurs moyens de pression.

Le premier ministre refuse d'admettre la témérité du déclenchement de cette campagne alors qu'il n'y a pas d'entente avec les 40.000 membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ).

D'une part, il croit que les infir-

Les travailleurs de Mines Seleine expulsés du bureau du député

CAP-AUX-MEULES (PC) — La Sûreté du Québec a expulsé hier après-midi les travailleurs de Mines Seleine qui occupaient depuis le matin les bureaux du député libéral des Îles-de-la-Madeines, George Farrah.

Trois manifestants ont été arrêtés, dont le conseiller syndical de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Jacques Bourbeau.

Les trois manifestants devaient comparaître en Cour du Québec pour répondre à des accusations de voies de fait, d'entrave au travail d'un policier et de nuisance à la paix publique.

En grève depuis plus de quatre mois, les travailleurs de la mine voulaient obtenir l'assurance écrite que le gouvernement provincial n'achèterait pas ses abris pour les routes de la Société canadienne de sel d'ici la fin du conflit de travail.

Les quelque 130 travailleurs de Mines Seleine demandent la parité salariale avec les autres mineurs du Québec.



Ghislain Dufour

mières respectent la loi. D'autre part, si les élections ont lieu d'ici le 10 octobre, «comme c'est plausible», il restera assez de temps après pour conclure des ententes au même rythme qu'en 1985 — dont certaines n'avaient pas été ratifiées avant décembre 1986.

La négociation en cours est actuellement bien enclenchée, selon lui, avec l'ensemble des salariés de l'Etat puisque le gouvernement a déjà conclu des ententes avec la FTQ, la CEQ, les professionnels et les garderies.

«Je ne pense pas qu'on puisse lier cette question des ententes avec la campagne électorale. En 1976, lors de la seule élection que j'ai perdue en quatre tentatives, on avait signé toutes les ententes. Ça n'a pas empêché le peuple de me donner un congé...», d'arguer M. Bourassa.

A propos des négociations en cours dans le secteur public, selon un sondage Sorécom

Québec doit régler avant de déclencher des élections, estime 83 % de la population

par Johanne LENNEVILLE
MONTREAL (PC) — Plus de 80 pour cent de la population estime que le gouvernement québécois doit régler les négociations en cours avec les employés du secteur public avant de déclencher des élections, indique un sondage Sorécom effectué pour le compte de la CSN.

Mme Monique Simard, vice-présidente de la centrale syndicale, a rendu publics hier les résultats de ce sondage omnibus, réalisé il y a trois semaines auprès de 1.034 Québécois de plus de 18 ans. La marge d'erreurs d'un tel échantillon est de plus ou moins 3,2 pour cent. Quelque 40 pour cent des personnes interrogées par téléphone étaient syndiquées.

Selon le sondage, 83 pour cent des personnes interrogées estiment très important ou assez important que le gouvernement de Robert Bourassa règle le dossier des négociations dans le secteur public avant les élections, autant dans l'intérêt du public que de celui du parti au pouvoir.

Réaliste?

Mme Simard estime qu'il est tout à fait réaliste de croire que l'on peut parvenir à un règlement à la table des négociations dans le secteur public avant le déclenchement du scrutin provincial, qui pourrait être annoncé dès demain selon plusieurs sources.

Les syndiqués du secteur public, qui n'ont plus de convention collective depuis décembre 1988, désirent signer un nouveau contrat de travail le plus tôt possible, affirme Mme Simard. «Et c'est avant les élections qu'on va pouvoir atteindre cet objectif».

Le sondage démontre d'ailleurs clairement que la volonté des 125.000 travailleurs que représente la CSN dans les secteurs public et para-public rejoint celle de la population, fait-elle remarquer.

Enjeu électoral

Mais il n'est pas question pour la CSN de



(L'Asphère PC, archives)

Il n'est pas question pour la CSN de faire des négociations un enjeu des prochaines élections, prévient la vice-présidente de la CSN Monique Simard.

faire de ces négociations un enjeu des prochaines élections, prévient la vice-présidente de la CSN. Il est cependant tout à fait louable pour un syndicat de se questionner, durant une période électorale, sur les véritables intentions du gouvernement à la table des négociations, précise Mme Simard.

Depuis le début des pourparlers en janvier, on ne ressent aucune volonté ferme des négociateurs gouvernementaux de vouloir parvenir à un règlement rapidement, fait valoir Mme Simard. Les négociateurs patronaux vont souvent attendre que les syndicats déclenchent des moyens de pression avant de discuter de façon sérieuse, précise-t-elle.

La population semble d'ailleurs d'accord avec ce constat. Selon le sondage omnibus, 75 pour cent des gens interrogés disent croire que le gouvernement de M. Bourassa a l'habitude d'attendre que les syndicats exercent des moyens de pression avant de négocier des points importants des conventions collectives, et 39 pour cent affirment qu'il n'a pas du tout raison d'agir ainsi, relève Mme Simard.

Les syndiqués ont démontré clairement jusqu'à maintenant qu'ils étaient prêts à entreprendre des moyens de pression si aucun accord n'était envisagé prochainement. Et si des mesures sont prises, elles seront sévères, prévient Mme Simard. Mais la stratégie qui sera adoptée visera avant tout le gouvernement et ne devrait pas pénaliser la population, rassure-t-elle.

Salaires

Le sondage révèle également que 65 pour cent des personnes interrogées trouvent que les services publics fonctionnent mal. Pour 49 pour cent des répondants, c'est le gouvernement qui en est responsable, alors que 19 pour cent pointent du doigt les syndicats.

À propos des salaires, 44 pour cent trouvent que les employés du secteur public devraient avoir droit à une hausse supérieure à celle que leur offre actuellement le gouvernement, soit quatre pour cent.

La question de l'équité salariale pour les femmes récolte l'adhésion d'une grande majorité de répondants. À ce sujet, 86 pour cent considèrent urgent que le gouvernement accorde dès maintenant la parité salariale aux femmes du secteur public. Tant les femmes que les hommes appuient ce principe (89 pour cent des femmes et 83 pour cent des hommes).

8,9% Le financement intelligent

C'est simple. Le taux de crédit de Nissan de 8,9%* s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Micra, Sentra, Stanza! Et en plus de profiter d'un taux de crédit intelligent, vous pouvez profiter des offres spéciales de Nissan sur les Micra, Sentra et Costaud KingCab "super-équipés."**

Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat! Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer. Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Le génie des affaires... c'est vous qui l'aurez!

**La Micra: toit ouvrant, 5 portes, garnitures spéciales, radio MA/MF stéréo, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs. La Sentra DLX: avec climatisation, garnitures spéciales, radio MA/MF stéréo, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs. Le Costaud KingCab DLX: avec sièges arrière pliants, sièges baquets en tissu, moquette, radio MA/MF stéréo, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs et direction servo-assistée.

*Taux de crédit de 8,9% pour une période de 12 à 24 mois. Taux de crédit de 9,9% pour une période de 25 à 36 mois. Taux de crédit de 10,9% pour une période de 37 à 48 mois. Les taux de crédit Nissan s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costaud neufs. Par exemple: pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx., les mensualités seront de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$. Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.

génial...et humain™

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

TABLEAUX BOURSIERS

ÉDITORIAL

Côté Cours, côté coeurs, côté raison...

NDLR M. Jean Desclos, ex-éditorialiste à La Tribune, a été invité à rédiger ce texte.

Le débat sur l'affaire Daigle-Tremblay passionne, au sens propre du terme, l'opinion publique; ou plutôt les multiples opinions publiques. Car l'avortement est un problème qui nous renvoie chacun à nos propres origines, à l'angoisse plus ou moins consciente d'avoir été ou non désiré par nos propres géniteurs. Chacun se sent un peu menacé dans ses propres valeurs fondamentales, dans ses options de vie les plus profondes. Les dialogues entre groupes et individus sont rarement sereins, les arguments plus émotifs que rationnels.

Comment s'y retrouver? Par exemple, en disant que seule la femme doit décider si elle doit ou non donner naissance à un enfant, on exprime une évidence simple: la maternité n'est pas un devoir absolu. Mais en laissant entendre que la femme est la seule responsable de la vie ou de la mort de l'enfant qu'elle a commencé à fabriquer en son sein, on lui confère un pouvoir que l'on veut, étrangement, exclusif. Si elle est la seule à décider de la mort du fœtus, en optant pour l'avortement, elle doit logiquement être la seule à décider de sa vie, et de tout ce que la croissance de cette vie exige. L'homme qui n'a pas le droit de décider de l'avortement n'a donc pas de responsabilité dans l'acte d'avorter et dans ses conséquences. Logiquement, il ne devrait pas avoir plus de droits et de responsabilités en regard de l'enfant non avorté et vivant. Il pourrait refuser, en un cas de séparation ou de divorce, de payer une pension alimentaire pour les enfants puisque seule la femme est responsa-

ble de leur naissance comme de leur non-naissance. On voit bien que ça ne fonctionne pas...

D'autre part, quels contrôles une société peut imposer à une femme qui ne veut ni ne peut raisonnablement mener sa grossesse à terme? Empêcher et criminaliser tous les avortements ne semble pas possible dans une société telle que la nôtre. Mais autoriser et favoriser tous les avortements non plus. Dans l'arrêt Morgentaler de janvier 1988, la Cour Suprême suggérait déjà fortement que l'Etat doit pourvoir à la protection légale du fœtus à un certain stade de son développement. En ce cas, la décision d'avorter ne se limiterait pas à la seule conscience de la femme. Et pourtant, elle est la première concernée et la première impliquée dans la décision...

De Cour d'Appel en Cour Suprême, de débat en débat, la question de l'avortement remise à l'ordre du jour par le cas Daigle-Tremblay demeure donc extrêmement brouillée. Encore plus embrouillée par l'intervention soudaine des gouvernements de Québec et d'Ottawa qui viennent y ajouter leurs traditionnels conflits de juridictions. Côté Cours, l'avortement est jugé selon les textes législatifs en vigueur, selon une dynamique proprement légaliste. Côté coeurs, le débat met au défi de vivre des valeurs des plus fondamentales de respect, de tolérance, d'accueil, de confiance en la vie, de libertés vécues ensemble. Peut-on espérer que, pour bien profiter de ce difficile débat, chacun cherche à se documenter, à réfléchir posément, à ne pas céder aux clichés et aux caricatures toutes faites? Côté raison...

Jean Desclos

OPINION DES AUTRES

Bernard Valcourt traverse le désert

Le ministre des Consommateurs et des Sociétés, M. Bernard Valcourt, a offert sa démission et le premier ministre Mulroney l'a acceptée. Cela est normal, car M. Valcourt s'est reconnu coupable d'avoir conduit sa motocyLETTE en état d'ébriété. Il faut toutefois espérer qu'après sa traversée du désert, il sera de nouveau considéré à des fonctions ministérielles.

Le délit de M. Valcourt était grave - il aurait pu mettre en danger la vie d'autrui - et dénote une certaine légèreté chez le jeune ministre. Mais il faut souligner que, contrairement à tant d'autres politiciens qui défraient la chronique, il n'a pas agi par bassesse de

caractère, n'a pas été déloyal envers ses électeurs, n'a pas agi par ambition personnelle ou par amour du gain, n'a pas abusé de ses pouvoirs de ministre ou de député. Son cas fait penser à celui de M. Francis Fox que M. Trudeau avait repris dans son gouvernement dès que les électeurs lui avaient explicitement pardonné son étourderie en le réélisant.

Pourquoi tant se préoccuper du sort de M. Valcourt qui n'était pas un des poids lourds du gouvernement? Il est le seul député francophone hors-Québec qui n'est pas libéral ou, si l'on préfère, le seul conservateur francophone qui n'est pas québécois. Il pouvait donc représenter au cabinet

les francophones hors-Québec qui se sentent un peu orphelins quand le Québec se dispute avec Ottawa ou avec les autres provinces.

Parmi les libéraux, le premier ministre Frank MacKenna du Nouveau-Brunswick regrette naturellement sa démission et d'autres prédisent déjà son retour au gouvernement après un séjour au «purgatoire». Mais la vie d'un simple député n'est ni une honte ni une corvée. Avec toutes ses qualités, M. Valcourt peut très bien mettre à profit sa traversée du désert pour aider ses électeurs acadiens.

Frédéric Wagnière
La Presse

POINT DE VUE

Un jugement inacceptable qui nie les droits des femmes

NDLR La Ligue des Droits et libertés a réagi négativement au jugement de la Cour d'Appel dans la cause Daigle-Tremblay. Voici de larges extraits du texte qu'elle nous a fait parvenir à ce sujet.

Pour la Ligue des droits et libertés, le récent jugement de la Cour d'appel est inadmissible parce que répressif, rétrograde et relevant d'une témérité juridique irresponsable.

Contrainte inacceptable

Il est en effet inacceptable dans une société libre et démocratique d'imposer par la contrainte une maternité non désirée à une femme. Comment en effet accepter à l'encontre de la Loi constitutionnelle et des Chartes des droits et libertés qui garantissent le droit à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité des femmes, l'imposition par injonction du devoir (il s'agit selon Monsieur le juge Yves Bernier de «la règle de la nature») d'enfanter?

Nous n'avons pas affaire ici qu'à des mesures autoritaires et coercitives inacceptables. Une telle contrainte équivaut, à notre avis, à nier aux femmes enceintes le statut de personne. On ne peut que constater, à l'instar de Madame la juge Wilson dans l'arrêt R.C. Morgentaler (1988) que «la femme est littéralement traitée comme un moyen, un moyen pour une fin, qu'elle ne désire pas et qu'elle ne contrôle pas». Or, cette instrumentalisation du corps des femmes, cette appropriation de leurs fonctions reproductives contre leur volonté, illustre et alimente une forme de droit de pro-

priété patriarcale non seulement sur l'enfant conçu non-né mais sur la femme qui le porte. Il est selon nous à cet égard significatif que ce sont des droits de transmission de la propriété qui sont en cause dans l'argumentation de Monsieur le juge Marcel Nichols censée prouver que le fœtus possède une identité juridique et qu'à ce titre son droit à la vie primerait sur les droits de la femme enceinte qui le porte: «l'existence de droits patrimoniaux permet de présupposer la reconnaissance du même droit à la vie» (p.9, de son opinion juridique).

Cette négation du droit des femmes au contrôle de leurs fonctions reproductives par le biais d'une contrainte à l'enfantement non désiré constitue pour la femme enceinte un déni du droit à l'intégrité de sa personne, à son droit à la vie et à la sécurité pourtant garantis dans la constitution et les Chartes.(...)

Les juges de l'opinion majoritaire ont estimé que Chantal Daigle était une jeune femme en santé dont la sécurité n'était pas menacée. Or cette dernière, dont la liberté de conscience et de parole ont si peu de poids aux yeux des hommes de lois, affirmait en affidavit qu'elle avait laissé un conjoint et un environnement violent, que son âge et sa situation sociale ne lui permettait pas d'avoir un enfant de cet homme abuseur, et que de mener à terme cette grossesse lui causerait un tort psychologique et moral irréversible pour l'avenir.

Trois hommes de loi faisant fi de la principale intéressée, se sont «en pater familias» substitués en quelque sorte aux anciens



Jean-Guy Tremblay



Chantal Daigle

comités thérapeutiques composés de trois médecins (procédure édicté à l'article 251C du Code criminel), qui dans l'arrêt R.C. Morgentaler (1988) ont été jugés des limites déraisonnables à l'interruption de grossesse, un déni de droit à l'avortement pour les femmes qui y avaient droit, une menace au droit fondamental de la femme enceinte quant à la liberté, la santé et la sécurité de sa personne. Au pouvoir médical inquisiteur se substitue donc le règne de l'arbitraire juridique.(...)

Suite à ce jugement de la Cour d'appel du Québec, non seulement la femme enceinte ne s'appartient-elle plus, son corps devenant une usine reproductrice, non seulement sa parole et celle du médecin devant procéder à l'interruption de grossesse sont nulles et non avenues, mais la prétention d'un tiers, en l'occurrence le géniteur reconnu, prévaut sur celle de la mère.(...)

que celle des comités thérapeutiques et tout à fait inappropriée quand sont en cause des droits fondamentaux et des décisions personnelles si cruciales.

Toujours au niveau procédural, il nous semble que la Cour d'appel du Québec et le juge Viens de la Cour supérieure, avant elle, ont procédé avec imprudence et déni de justice dans une cause extrêmement importante. Comment, en effet, maintenir la confiance du public dans les instances judiciaires et la conviction qu'on est véritablement allé au fond de la question quand de l'aveu même des juges on n'a pas entendu de façon extensive et contradictoire les arguments des parties et qu'on se prononce en affirmant «que le tribunal de première instance ainsi que notre Cour (la Cour d'appel) ne possèdent des faits qu'une preuve schématique, sans nuances et qui, à bien des égards, semble incomplète» (p. 3 de l'opinion de Monsieur le juge Bernier). Sans entendre au fond, avec irresponsabilité on s'est prononcé sur le fond et on a supprimé des droits fondamentaux.

Quant aux questions de droits en cause, la Ligue ne peut que souligner un certain nombre de doutes quant au sérieux et à la justesse de l'argumentation des juges de l'opinion majoritaire. Comment peut-on faire fi de façon aussi cavalière de l'arrêt R.C. Morgentaler qui avait cerné certaines des balises du droit de la femme enceinte à la liberté, à la santé et à la sécurité de la personne? Comment peut-on sur une argumentation aussi rapide et peu étoffée accorder le statut extensif de personne à un fœtus sur la base du préambule de la Charte

québécoise des droits et libertés? Quelle est la pertinence d'invoquer le Code civil quand il est clair que si certains droits non substantifs sont accordés au fœtus, c'est à la condition que ce dernier naisse vivant et viable?(...)

De tout temps les femmes ont dû prendre la troublante décision d'avorter. Elles l'ont longtemps fait dans la clandestinité (avec ses drames et ses tragédies particulièrement pour les plus démunies socialement et économiquement) risquant la stérilité, la septicémie et trop souvent la mort.

Jamais elles ne retourneront à ces époques encore récentes. Beaucoup d'entre elles ont ressenti humiliation, chagrin et colère en apprenant, abasourdis, le jugement de la Cour d'appel du Québec.(...)

Face au risque de guérillas judiciaires, d'injonctions abusives, de criminalisations inadmissibles, de retour forcé à «l'illégalité», au septicisme et cynisme à l'égard de l'appareil juridique ou de soumission craintive mais non respectueuse à des ordonnances outrancières, le Parlement canadien et la Cour suprême doivent baliser l'espace des aménagements confirmant aux femmes un statut non plus aléatoire de liberté et d'égalité, et de respect de leur intégrité physique et morale. Si toutes les grands gains pour l'égalité, la liberté et la justice aboutissent chez les législateurs et les magistrats ils n'en sont pas moins le résultat d'éducation, de débats, de mobilisations. Les droits sont plus que le droit.

Jocelyne Lamoureux,
pour la Ligue des droits et libertés



Le bon côté de la pollution, c'est que ça rend la pêche beaucoup plus facile!...

TRIBUNE LIBRE

Jamais plus de Hiroshima et de Nagasaki

Les 6 et 9 août 1945, les Etats-Unis bombardèrent les villes de Hiroshima et Nagasaki. Les deux villes cessaient, en un instant d'exister. C'était le début de la guerre nucléaire.

Les HIBAKUSHA qui ont survécu à la terreur de la bombe atomique et qui en connaissent encore les séquelles physiques et psychologiques. Regroupés en mouvement, ils emploient toute leur

énergie à appeler l'humanité à interdire les armes nucléaires.

Au mépris de leur plus cher désir et malgré tous leurs efforts, on multiplie les essais nucléaires et on intensifie la course aux armements nucléaires.

Le 8 août a été choisi internationalement pour rappeler ce triste anniversaire. Il sera souligné à travers le monde, par différentes activités. Par exemple: le comité Zlan de la ville de Montréal subventionne des équipes qui dessi-

neront des ombres sur les trottoirs et les murs. Elles rappelleront les victimes innocentes de cette guerre et feront réfléchir sur la menace constante que l'armement nucléaire fait peser sur l'humanité.

En solidarité, prions pour que leur cri soit entendu.

«Jamais plus de Hiroshima et de Nagasaki»

Les Amis de la Paix de Caritas-Sherbrooke par Claire Dubreuil

Attaque pernicieuse contre la psychiatrie

Madame Guylaine Martel
Eglise de scientologie

Votre récente lettre en Tribune libre condamnant en bloc la psychiatrie et méprisant le travail de l'effectif professionnel dans ce secteur de la santé humaine démontre bien que la liberté d'expression a un prix, celui de constater des inepties comme celles contenues dans votre texte pamphlétaire, et votre approche comptable (trop de maladies, trop de psychiatres) me semble bien pernicieuse et dénuée de tout argument pertinent.

Sans être psychiatre, je suis capable de constater comme tous ceux qui veulent s'y intéresser, à travers des travaux de vulgarisation, que des professionnels, hommes et femmes, contribuent à la compréhension et au soulagement du déséquilibre psychique. Par exemple, des progrès importants sont accomplis à l'égard de l'autisme, des psychoses maniaques-dépressives (bien contrôlées par le lithium depuis une dizaine d'années), des dépressions majeures (apport de la pharmacologie), et de la schizophrénie (mécanismes perturbateurs). Bien sûr,

beaucoup reste à faire.

Ce qui semble encore plus douteux dans votre intervention, c'est que vous semblez parler au nom d'une obscure «commission des citoyens pour les droits de l'homme» établie par une non moins obscure «église de scientologie». La psychiatrie s'adresse à

une clientèle souvent fragile, incapable de trouver en elle-même la force d'être et une proie facile pour les manipulateurs et les marchands de bonheur. Votre église est-elle en période de recrutement?

André Simoneau, b.s.c., d.m.v.
Sherbrooke

A propos des futurs retraités

Pour faire suite à la lettre de M. Ouellette qui disait que nous étions dirigés par des idiots instruits, je puis dire qu'à de rares exceptions, ce Monsieur a 100 fois raison.

Dans La Tribune récemment, une question angoissante: qui paiera pour les retraités? (...) Ce qui les inquiète, c'est la démographie déficitaire. D'ici 1992, le nombre de cotisants va diminuer et ensuite, le nombre de naissances de ces idiots instruits va, en augmentant, obliger les travailleurs à travailler jusqu'à 70 ans.(...)

Pourtant, si on posait la question sans penser aux dollars ra-

res: est-ce qu'il y aura assez de production en l'an 2000 pour les gens âgés? Toute personne qui a une tête saine sur les épaules dirait oui, il y en aura en surabondance à moins que nos «fins-fins» s'organisent pour épouser le sol.

Alors pourquoi ôter de l'argent dans la poche du jeune travailleur pour donner au vieux? Que les gouvernements de chaque pays s'organisent pour distribuer de l'argent sans impôt ni taxe de manière à ce que chacun puisse se servir à même la production que le bon Dieu a mis en surabondance sur la terre.(...)

Léo Paquet

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5486

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

JEAN ROY
Directeur de l'information

PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles

ROCH BILODEAU
Chef éditorialiste-adjoint

STÉPHANE LAVALLÉE
Chef de bureau

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité

J. BERTIN ST-AMAND
Adjoint au directeur

JEAN-FRANÇOIS ROULEAU
Adjoint au directeur

PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

JEAN-PIERRE ROBITAILLE
Directeur de la production

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

GERARD PÉPIN
Adjoint

GASTON GRENIER
Adjoint

BENOÎT CÔTÉ
Chef pressier

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

JULIENNE POULIN
Gérante du crédit

EXPÉDITION

MICHEL DOYON
Gérant

BÂTISSÉ
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

JEAN-NIL LAPLANTE
Directeur au tirage

ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur

Gérants de district:

PIERRE ALAIN DION
JACQUES FAUCHER
MICHEL FOURNIER
MICHEL LAVOIE
SERGE NADEAU

CLAUDE OUELLET
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-CHARLES POULIN

INTERNATIONAL

Réduction des armes: 11e round sans percée majeure

GENEVE (AFP) — Le 11e round des négociations américano-soviétiques sur la réduction des armes stratégiques, qui s'est achevé hier, n'a produit «aucune percée majeure», mais a permis de «bons et solides progrès sur un certain nombre de questions», a déclaré le chef de la délégation américaine, Richard Burt.

Visiblement plus optimiste que son homologue soviétique, Youli Nazarkine, M. Burt a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que si le travail de cette session,

commencée le 19 juin, avait été «sans éclat», il n'en avait pas moins été «nécessaire et important».

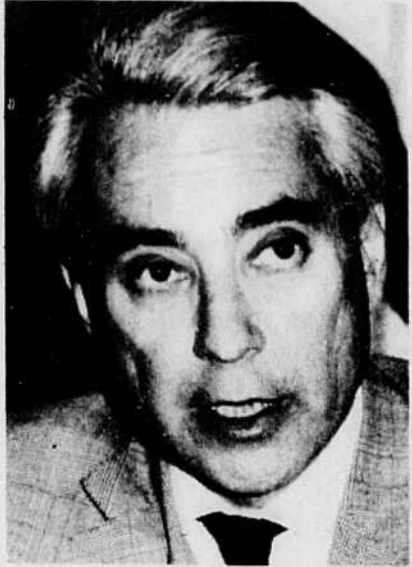
«L'atmosphère à la table de négociations était positive, la tonalité sérieuse et la discussion non-polémique», a dit le diplomate américain qui a cependant reconnu que «la tâche à venir restait considérable».

M. Burt a indiqué que l'URSS n'avait pas encore officiellement répondu à «l'importante initiative» prise par les États-Unis — qui ont notamment proposé de procéder expérimentalement à des vérifications avant même la conclusion d'un traité — mais qu'il restait optimiste sur un possible accord dans ce domaine.

S'élevant contre le préalable mis par l'URSS à un accord sur la réduction de 50 pour cent des arsenaux stratégiques (abandon par les États-Unis de l'initiative de défense stratégique), M. Burt a réaffirmé qu'un traité START ne pouvait être «l'otage» d'une entente sur les armes défensives et spatiales.

«J'espère que quand viendra le moment de ficeler le paquet, les Soviétiques laisseront tomber cette exigence, a-t-il indiqué.

Plus réservé sur les chances de compromis, Henry Cooper qui représente les États-Unis au sein du groupe de négociation sur les armes défensives et spatiales, a simplement souligné qu'il fallait être «patient».



Richard Burt

Autour du monde

Crise libanaise: rapport biaisé?..

BEYROUTH (AFP) — La Syrie a mis en cause l'objectivité du rapport du triumvirat arabe sur la crise libanaise, publié le 1er août, et estimé qu'il comprend des «jugements erronés» dus à «l'absence d'une évaluation objective et honnête des positions des parties concernées par une solution au Liban».

Ce point de vue est exprimé dans une lettre adressée, samedi, par le chef de la diplomatie syrienne, Farouk Al-Chareh, aux ministres des Affaires étrangères du triumvirat (Algérie, Arabie Saoudite, Maroc), et publiée hier par le quotidien libanais As-Safir (proche des milieux musulmans et pro-syriens).

La presse et la révolte...

BEIJING (AP) — Les autorités chinoises ont estimé hier que la liberté de la presse devait être «relative» et elles ont demandé aux journaux de défendre les idées marxistes.

Le Quotidien du peuple (le journal du Parti) qui a publié ce conseil en forme de mise en garde, a accusé «une petite bande de brutes» d'avoir utilisé l'idée de liberté de la presse pour tromper les lecteurs, «lancer des rumeurs et mener des attaques contre le Parti et le peuple», au cours de la révolte étudiante.

Contrôlée étroitement pendant des années, la presse chinoise avait réussi ces derniers temps à acquérir une relative liberté.

Le fondateur du Monde n'est plus...

PARIS (AFP) — Hubert Beauvéméry, «Sirius», le fondateur du célèbre quotidien français Le Monde, est décédé dimanche soir, à Fontainebleau (près de Paris) à l'âge de 87 ans. Il avait créé le journal de la rue des Italiens en 1944 et l'avait dirigé pendant 25 ans, jusqu'en 1969.



Hubert Beauvéméry

Columbia doit s'envoler...

CAP CANAVERAL (AFP) — Quand Columbia reprendra ce matin le chemin de l'espace, pour la première fois depuis l'accident de Challenger en janvier 1986, les ingénieurs à Cap Canaveral retiendront leur souffle comme le 12 avril 1981, quand Columbia a été la première navette à être lancée.

Malgré le caractère secret du vol militaire de Columbia, une excitation croissante à Cap Canaveral (Floride) entoure cette mission. «Cette navette détient un pouvoir presque magique à nos yeux, a fait remarquer un directeur technique de la NASA, elle représente le premier véhicule spatial réutilisable à avoir volé dans l'espace».

Chefs indiens à Londres...

LONDRES (PC) — Un groupe de chefs de nations autochtones du Manitoba s'est présenté au Pa-

La personne pendue apparaissant sur une cassette-vidéo

Les experts du FBI confirment l'identité de William Higgins

WASHINGTON (AFP) — Les experts du FBI ont conclu que le corps du pendu, apparaissant sur une cassette-vidéo distribuée le 31 juillet par l'Organisation des opprimés dans le monde, un groupe chiite pro-iranien, est bien celui du lieutenant-colonel William Richard Higgins, a annoncé hier la sûreté fédérale.

Dans un communiqué, le FBI a indiqué qu'à la suite de l'examen de cette bande-vidéo, «une opinion a pu être faite, avec, d'un point de vue médical, un degré raisonnable de certitude, selon laquelle la personne montrée sur la cassette est morte». «De nombreuses caractéristiques observées montrent que la personne est le lieutenant-colonel Higgins», ajoute le FBI.

Les analyses n'ont pas permis d'établir quand et comment est mort Higgins.

Les médecins légistes du FBI ont conclu que «la silhouette hu-

maine sur la cassette est bien celle de Richard Higgins et que c'est bien lui qui est mort», avait dit quelques instants auparavant un responsable du Pentagone qui a requis l'anonymat.

Le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater, a indiqué en début d'après-midi que l'épouse du colonel Higgins, Robin qui est commandant dans le corps des Marines, a été informée des résultats de cet examen du FBI par le commandant de ce corps, le général Al Gray. Le président George Bush l'a personnellement appelée peu après «pour lui présenter ses condoléances».

Obtenir plus de précisions

«Le gouvernement américain continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir des précisions complètes sur ce qui est arrivé» au colonel Higgins, a ajouté M. Fitzwater.

Le 31 juillet, l'Organisation des opprimés dans le monde avait distribué une bande-vidéo, en noir et blanc, d'une durée de 15 secondes, montrant un homme tournant lentement au bout d'une corde, pieds et poings liés. Ce groupe avait affirmé qu'il s'agissait de William Higgins, mais cela n'avait pu être formellement confirmé.

Ce groupe avait annoncé quelques heures auparavant avoir exécuté Higgins en représailles à l'enlèvement, le 28 juillet, par un commando israélien d'un digni-

taire du Hezbollah, le cheikh Abdel Karim Obeid.

Le colonel américain de l'ONU, William Higgins, 44 ans, avait été enlevé le 17 février 1988, près de la ville de Tyr, au sud du Liban. Il était commandant en chef-adjoint de l'Organisation des Nations-Unies pour la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST). Son rapt avait été revendiqué le 19 février 1988, à Beyrouth, par l'Organisation des opprimés dans le monde.

Hier matin, lors d'une cérémonie pour le 200e anniversaire du département de la Guerre, aujourd'hui département de la Défense, M. Bush a évoqué, «avec une voix étranglée par l'émotion, celle qui est aujourd'hui le symbole du courage qui brûle dans la poitrine de chaque Américain en uniforme: le lieutenant colonel William Richard Higgins».

Walesa propose un gouvernement de coalition

VARSOVIE (AFP) — Lech Walesa, le président de Solidarité, a jeté hier un bâton dans la fourmilière politique, en Pologne, en proposant à deux petits partis, inféodés de longue date au pouvoir, de former un gouvernement de coalition sans le Parti ouvrier unifié polonais (POUP-communiste), constatent les observateurs à Varsovie.

L'éventualité d'une telle coalition, note-t-on, constitue une épée de Damoclès pour le POUP qui ne dispose plus, à lui seul, de la majorité absolue au parlement où il ne réunit que 173 députés contre 161 à l'opposition, sur un total de 460 parlementaires.

Le ZSL et, le SD — respective-

ment 76 et 27 députés — jouent un rôle primordial dans la mesure où ils constituent une pièce maîtresse sur l'échiquier politique à la Diète (parlement).

De bonnes raisons

L'ouverture du prix Nobel de la paix n'est pas sans raison d'être, fait-on remarquer. Après leur affligeante défaite aux législatives de juin, dans le sillage du POUP, les Paysans et les Démocrates recherchent leur propre voie en s'écartant de leurs alliés d'hier.

Nombre d'entre eux, notamment les Démocrates, avaient fait leur la thèse proposée récemment par Adam Michnik, le théoricien

de l'opposition, voulant que le président de la république sorte des rangs du POUP et le premier ministre de ceux de Solidarité.

La conception de former une coalition Solidarité-ZSL-SD avait d'ailleurs déjà été évoquée, la semaine dernière, à la veille de l'investiture par la Diète du nouveau premier ministre, le général Czeslaw Kiszczak, ministre de l'Intérieur et membre du Bureau Politique du POUP.

On avait appris dans les couloirs du parlement que près de 60 députés sur les 76 affiliés au ZSL avaient envisagé de ne pas accorder leur confiance au chef de l'exécutif. Ils avaient tendu la main à leurs collègues de l'opposition

pour faire bloc ensemble contre le général Kiszczak. Finalement, ils se sont laissés «convaincre» par leurs «frères» communistes à l'issue d'une houleuse réunion à huis clos.

Kiszczak embarrassé

L'ouverture de Lech Walesa, soulignent les observateurs, ne peut qu'embarrasser davantage le général Kiszczak qui, chargé par le président de la république, le général Wojciech Jaruzelski, de former un nouveau cabinet, éprouve des difficultés à mettre sur pied une équipe homogène.

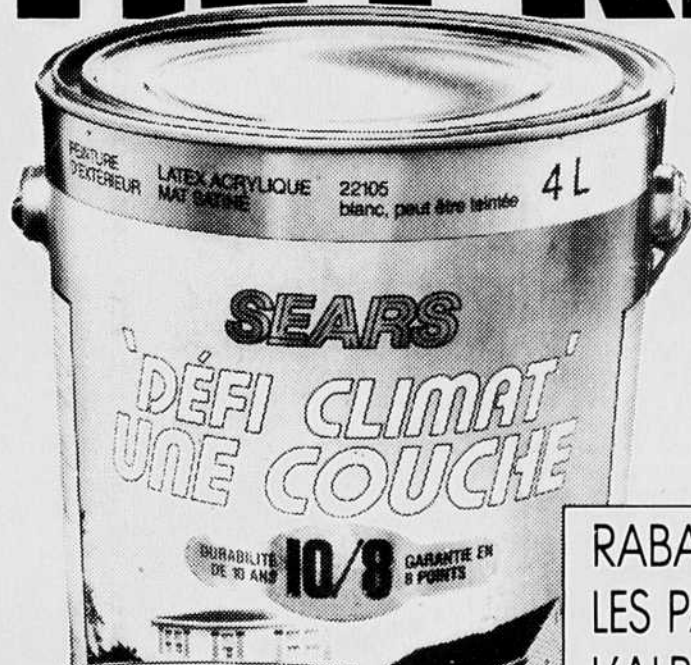
POUR UNE QUALITÉ DURABLE, OPTEZ POUR DÉFI CLIMAT DE SEARS MOITIÉ PRIX

Joie de vivre Plus 4 L au latex pour l'intérieur - mat, pour plafond (blanc seulement), apprêt ou pour plancher. Peinture Défi climat mate au latex pour l'extérieur, apprêt ou teinture hydrofuge



Rabais 50%. Joie de vivre Plus pour l'intérieur. Latex 4 L: mat, pour plafond (blanc seulement), apprêt ou pour plancher. Ord. 39,99\$. Ch.....19,99\$

Rabais 30% sur autres finis. 4 L. Ord. 42,99\$-43,99\$. Ch.....30,09\$-30,79\$



Peinture mate au latex pour l'extérieur ou apprêt: 4 L. Ord. 33,99\$. Ch.....16,99\$

Rabais 14\$ sur autres finis de la peinture d'extérieur Défi climat. Latex semi-luisant. 4 L. Ord. 38,99\$. Ch.....24,99\$

Tres luisant à l'huile ou apprêt. 4 L. Ord. 39,99\$. Ch.....25,99\$

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.



Moitié prix! Teinture hydrofuge Défi climat. Sèche plus rapidement que la plupart des autres teintures. Choix de 30 couleurs opaques ou semi-transparentes. 4 L. Sears ord. 33,99\$. Ch.....16,99\$

RABAIS 40-50% SUR TOUS LES PAPIERS PEINTS DE L'ALBUM D'ÉCHANTILLONS

Papier peint	Prix de l'album*	Prix des modèles en stock	Rouleau simple**	Rouleau double
Pelable	17,98\$	14,98\$	4,49\$	8,98\$
Pour enfant	21,98\$	15,98\$	5,49\$	10,98\$
Decollable à sec	21,98\$	16,98\$	5,49\$	10,98\$
Vinyle uni	25,98\$	23,98\$	6,49\$	12,98\$
Vinyle expansé	33,98\$	29,98\$	9,99\$	19,98\$

* Ce prix est celui qui figure dans l'album d'échantillons pour ce motif ou des motifs ayant des caractéristiques de fabrication équivalente, vendus dans la plupart des magasins Sears.

** Prix du rouleau simple pour comparaison seulement, nous ne vendons que des rouleaux doubles.

Papiers peints en stock non disponibles à notre magasin de Ste-Marthe-sur-le-Lac.

Prix en vigueur jusqu'au 19 août 1989, dans la limite des stocks disponibles.



vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Observation faite par quatre Estriens de retour d'un voyage culturel en France

Pour certains jeunes atteints de la maladie, le cancer demeure tabou

par Linda GIGUERE
SHERBROOKE — Vivre avec un cancer? Pas toujours facile à accepter quand on a 14, 18 ou 22 ans. Pour Sandra, Benoît, Isabelle et Nathalie, cependant, le doute n'a pas eu de place. «J'ai le cancer? Soit! Je vais suivre les traitements et je vais m'en sortir!»

Aujourd'hui, ces quatre Estriens sont tous en rémission. Triomphants, positifs, ils reviennent, emballés, d'un voyage de deux semaines en France.

Grâce à l'association Entraide-Cancer, ils ont fait partie de la vingtaine de jeunes Québécois qui ont participé à un échange culturel avec de jeunes Français souffrant aussi d'un cancer.

«Le but du voyage était d'apprendre aux jeunes à partager avec des gens de culture différente mais qui ont le même point en commun: jeunesse et maladie, explique Madeleine Guillemette, directrice générale d'Entraide-Cancer, section Estrie. L'idée, pour-suit-elle, c'est de démontrer qu'en dépit de la maladie, tu peux vivre quand même.»

De Paris à Lyon, en passant par les Alpes et la Côte d'Azur, les jeunes Québécois ont accumulé une riche expérience. La vie en groupe a été, pour eux, une source d'acquis qu'ils conserveront toute leur vie. «On apprend à accepter les autres tels qu'ils sont», observe Sandra Waite, une participante de 20 ans. «On apprend à se

découvrir, à s'adapter aux situations nouvelles et, surtout, à respecter les autres», ajoute Benoît Vachon, 25 ans.

Tabou

Dans le cadre de ce voyage conçu pour échanger, les jeunes Québécois ont été surpris de l'attitude qu'entretenaient leurs hôtes envers leur maladie. «Pour les Français, ça semble tabou de parler de leur maladie, note Sandra. C'est comme une honte pour eux. Ils n'en parlent pas à leurs amis. Ils essaient toujours d'éviter le sujet.»

«Pour nous, enchaine Benoît, c'est naturel d'en parler. Le vivre intérieurement, je ne pense pas que ce soit la meilleure chose. On s'apitoie trop sur son sort.»

Vivre avec un cancer

Les quatre jeunes adultes n'hésitent pas, pour leur part, à raconter comment ils ont vécu, et vivent toujours, leur maladie. «C'est la maladie nous a tous fait grandir, observe Sandra Waite.

Quand on me l'a appris, ça m'a fait réaliser que la vie n'est pas un acquis. Tu dois vivre avec ça et penser en fonction de ça car tu n'as pas toujours la capacité physique pour faire ce que tu veux.»

Pour Sandra, les petites choses anodines ont pris une importance nouvelle. Elle se souvient de son premier café, consommé dans un restaurant, après avoir passé quatre mois à l'hôpital. «C'est comme si tu m'avais donné 1 million\$, dit-elle.

Pour Nathalie Roy et Isabelle Charon, l'entourage a été d'une aide précieuse. «Il ne faut pas perdre le moral, croit Isabelle. C'est ce qui est le plus important.»

Réseau d'entraide

Existant depuis deux ans, l'association Entraide-Cancer travaille actuellement à la création d'un réseau d'entraide pour les jeunes qui souffrent d'un cancer. Il ne reste qu'à trouver un local qu'on souhaite situé dans l'Est de Sherbrooke, soit à proximité des hôpitaux. «Les gens vont venir y chercher un peu de réconfort, annonce Sandra. Le réseau s'adresse autant aux parents et amis qu'à la personne souffrant d'un cancer. On veut leur montrer que, malgré le cancer, il y a un lendemain.»



(Photo La Tribune par Luc LEMAY)

De gauche à droite, Madeleine Guillemette, Isabelle Charon, Nathalie Roy, Benoît Vachon et Sandra Waite.

Nombreux spectacles et ateliers au Festival national Baha'i des arts

par Linda GIGUERE
SHERBROOKE — La deuxième édition du Festival national Baha'i des arts aura lieu, pour la toute première fois en Estrie, à l'Université Bishop de Lennoxville, du 10 au 13 août.

Organisée par l'Assemblée spirituelle des baha'is du Canada, organisme sans but lucratif, cette fête vise, avant tout, à encourager la reconnaissance des artistes visuels et de représentation. De nombreux spectacles et des ateliers sur la musique, la littérature et le théâtre encourageront artistes et visiteurs à nouer un dialogue. En outre, le festival se veut un événement créatif et joyeux destiné à toute la famille.

De jeudi à dimanche, les manifestations artistiques et culturelles réuniront 150 artisans venus de toutes les provinces du Canada. Le point saillant sera sans doute le spectacle que donnera, samedi soir, le duo Seals & Crofts. Après 10 ans de carrière en solo, ces chanteurs américains, qui ont fait la pluie et le beau temps dans les années 70, se réunissent à nouveau. Dans le cadre d'une tournée canadienne en faveur de la paix, Seals & Crofts, eux-mêmes Baha'is, feront une escale à Lennoxville.

Dimanche, 150 enfants, venus d'autant de pays et vêtus de l'habit folklorique, inaugureront, sur le campus de l'Université Bishop, un Jardin de la paix. L'événement s'annonce haut en couleurs.

Plusieurs autres activités sont prévues telle que la soirée Gala du jeudi soir au cours de laquelle le Sherbrookoise Bertrand Gosselin présentera quelques chansons.

Une religion moderne

Bien que parrainé par la communauté Baha'i du Canada, le festival ne cherche pas à recruter



Susan Gagnon

des membres. «Il est certain que l'esprit de la foi transpire à travers les arts, a noté hier, Susan Gagnon, membre de la communauté Baha'i de Sherbrooke. Mais il y aura au moins 40 pour cent des artistes qui ne sont pas Baha'is. Ce qu'on souhaite, c'est de rendre possible le partage des expériences artistiques.»

Le Baha'isme est une religion fondée en Iran, par le prophète Baha'Ullah, en 1844. Introduite en Occident vers la fin du XIXe siècle, elle rassemble aujourd'hui des adeptes dans le monde entier et sa littérature est traduite en 370 langues. «Son principe de base, explique Mme Gagnon, c'est l'unité de l'espèce humaine.»

Le Baha'isme, précise Le Petit Robert, appelle à l'instauration d'une foi universelle fondée sur le dépassement des conflits raciaux, religieux et sociaux. Il enseigne des préceptes moraux appelant à la paix universelle et refuse toute pratique rituelle.

«Ce n'est pas une secte, ajoute Susan Gagnon. C'est une religion très nouvelle et moderne, sans clergé, reconnue par le pape et par les Nations-Unies. Il n'y a pas d'église mais il y a des temples de méditation. Le Baha'isme reconnaît toutes les religions.»

L'an dernier, l'Assemblée spirituelle des Baha'is, qui a son siège en Israël, a remis à l'Organisation des Nations-Unies et aux dirigeants de tous les pays une déclaration de paix universelle.

Les programmes de prévention contre la drogue devraient commencer dès l'école maternelle

MIAMI (AP) — La prévention contre la drogue devrait commencer dès la maternelle, affirment des chercheurs américains après avoir découvert, lors d'une enquête menée sur 254 jeunes consommateurs de crack de Miami, que ces derniers avouaient chacun en moyenne 880 crimes et délits par an.

«Nous avons une population d'adolescents dont nous ne connaissons pas l'importance mais qui est profondément touchée par la drogue et le crime», déclare James Iniciardi, un sociologue de l'Université du Delaware. «Les méthodes actuelles sont totalement inefficaces pour ce groupe.»

L'enquête concernait des adolescents de 12 à 17 ans, drogués connus, et dont neuf sur dix avaient déjà été arrêtés au moins une fois. Au total, les 254 sujets interrogés reconnaissent la bagatelle de 223 000 délits et crimes par an, qui vont de la possession de drogue à l'agression.

«Une partie importante de cette

génération est en danger en raison du crack», affirme James River, auteur du rapport qui a suivi l'enquête menée entre octobre 1986 et novembre 1987. «Si nous continuons ainsi, il est très probable que les consommateurs commettront des crimes de plus en plus graves, verront leur santé très menacée et ne seront jamais capables de s'intégrer dans la société.»

A 7 ans

Selon l'enquête, les jeunes interrogés ont bu pour la première fois de l'alcool à sept ans, et à 13 ans, la moitié d'entre eux avait déjà séjourné derrière les barreaux. En moyenne, ils ont été ivres pour la première fois vers huit ans, ont découvert la drogue peu avant 10 ans et commencé à en consommer régulièrement à 11 ans.

Chaque adolescent reconnaît en moyenne 37 crimes majeurs dont des agressions et des cambriolages, 101 cas de prostitution ou autres délits sexuels, 205 atteintes mineures à la propriété tels que vols dans les magasins et 538 cas de possession ou de vente de drogue. Mais seulement un délit sur 555 en moyenne a provoqué une arrestation et 4 pour cent seulement des jeunes avaient reçu un traitement anti-drogue.

Une fois de plus, l'enquête démontre que le crack, variété fumable de cocaïne, qui crée une dépendance particulièrement forte, provoque plus de délits que d'autres drogues comme l'héroïne.

Selon M. Rivers, «la faible dose et la longue durée de l'euphorie incitent le consommateur à consommer encore et encore». Et, pour payer sa drogue, il devient délinquant.

Le nouveau-né au cœur greffé se porte très bien

OTTAWA (PC) — L'état de santé du nouveau-né à qui l'on a transplanté un cœur, la semaine dernière, à Ottawa, continue de s'améliorer.

«Quand il est éveillé, il est alerte et regarde autour de lui, a déclaré hier un porte-parole de l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, Joan Johnson. Les médecins sont satisfaits.

«Sa respiration est plus forte. C'est un très bon signe», a-t-elle précisé.

Il s'agit du premier enfant de moins d'un an sur lequel les médecins tentent une opération si délicate. Elle a eu lieu mercredi, à l'Hôpital civique d'Ottawa. Au moment de sa naissance, le 22 juillet, il souffrait d'une malformation cardiaque.

Le nouveau-né de sexe masculin n'a pas été identifié à la demande de ses parents. Il a été transféré vendredi, à l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario.

FAMILLE DES POTENTILLES

- * Idéal pour rocaille, haie et façade de maison
- * arbuste nain de 2 à 3 pieds de hauteur
- * floraison de juin à novembre
- * couleur jaune, blanc ou rouge selon la variété
- * emplacement ensoleillé de préférence
- * peuvent être plantés toute l'été

Sur présentation de ce coupon, obtenez \$4.00 de rabais sur l'achat d'un plan de potence à prix régulier \$13.95. Valable jusqu'au 20 août 1989.

Le conseil jardin

CENTRES JARDIN
ARTS ET DÉCORATION

Gagnon BOTANIX
LES EXPERTS-CONSEILS

la tribune
 Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

2480 King Est Fleurymont 564-0044
 4600 boul. Bourque Rock Forest 564-7884
 989 Child Coltonville 849-7934

STUDIO JEAN MALO ENR.

«LÀ TU PARLES!»

Cours en communication orale et session d'apprentissage en ANIMATION RADIO-TÉLÉVISION

Diction: articulation, prononciation, pause de voix.

Art oratoire: Prendre la parole en public, à la radio, à la télé.

COURS SPÉCIAUX ADAPTÉS AUX ENFANTS

821-2230

Permis du Ministère de l'Éducation du Québec no. CP0384 2816

VENTE INCROYABLE

DE FOURNURE

LES 9, 10, 11 et 12 AOÛT 89

Pour faire place à notre nouvelle collection 1989-90, nous offrons tous les manteaux et chapeaux en magasin au **rabais de 50%**

MARCEL Jodoin FOURRURES INC.

64, rue Meadow Sherbrooke

Tél.: 562-0429 2718X

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons

Pour les 100 ans de Maricourt

On a lancé un volume souvenir afin de souligner les 100 ans de la paroisse Sainte-Marie d'Ely au centre communautaire de Maricourt. De gauche à droite, M. Louis Bilodeau, éditeur, M. Mario Saint-Pierre, curé, M. Réjean Paquette, président des fêtes du centenaire de Maricourt, M. Bertrand Proulx, maire, et Mme Jacqueline Nadeau, présidente du comité du livre.



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

La Tribune salue

Sébastien Gagner, sauveteur à la plage Blanchard.



La météo

MONTREAL (PC) — Voici le bulletin météorologique pour la province de Québec émis par Environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Prévisions générales: Le Québec est sous l'influence d'une masse d'air frais. Le temps nuageux dominera dans les secteurs montagneux, donnant des averses dispersées, surtout en après-midi. Une alternance de périodes de nuages et de soleil est cependant prévue pour les régions de la vallée du St-Laurent.

En général, il y aura un peu plus de soleil mercredi sur la plupart des régions. Les températures demeureront sous les normales saisonnières.

ESTRIE-BEAUCE: nuageux avec de belles éclaircies. Possibilité d'une averse. Max.: près de 18. Min.: près de 8. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

MONTREAL, TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC: des nuages. Max.: 18 à 21. Min.: 10 à 12. Vents modérés par moments. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

OTTAWA-HULL-CORNWALL: des nuages. Max.: près de 19. Min.: près de 10. Vents modérés par moments. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

LAC ST-JEAN, SAGUENAY, LA TUQUE, RESERVE DES LAURENTIDES: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 16 à 18. Min.: 8 à 10. Vents modérés par endroits. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: des nuages et possibilité d'averses.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 16. Min.: 6 à 8. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE, LAURENTIDES: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: près de 16. Min.: 6 à 8. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: des nuages et possibilité d'averses.

CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP, RIMOUSKI-MATAPÉDIA: nuageux avec éclaircies. Max.: près de 18. Min.: 10 à 12. Risque de précipitations: 20 p.c. Mercredi: des nuages.

STE-ANNE-DES-MONTS et PARC DE LA GASPÉSIE, GASPÉ et PARC FORILLON: nuageux avec éclaircies. Max.: près de 18. Min.: près de 10. Risque de précipitations: 20 p.c. Mercredi: des nuages.

BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES: généralement nuageux. Possibilité d'une averse. Max.: près de 18. Min.: près de 10. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: des nuages.

BASSE COTE-NORD, SECTEUR A L'OUEST DE CHEVERY, ANTICOSTI: généralement nuageux avec averses dispersées. Brumeux par endroits. Max.: près de 16. Min.: près de 10. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: des nuages.

SECTEUR DE CHEVERY ET A L'EST: un peu de pluie ou de bruine. Max.: près de 15. Min.: 8 à 10. Risque de précipitations: 70 p.c. Mercredi: nuageux avec averses dispersées.

Dans le monde

	Max	Min			
Amsterdam	23	18	Islamabad	35	21
Athènes	35	18	Istanbul	29	18
Bahrein	39	29	Jakarta	33	24
Bangkok	33	25	Jérusalem	30	19
Belgrade	32	18	Johannesburg	21	1
Berlin	25	11	Kiev	22	14
Bermudes	30	27	Kuala Lumpur	33	23
Bogota	18	-2	La Havane	31	25
Bruxelles	28	12	Le Caire	36	21
Buenos Aires	21	08	Lima	19	14
Caracas	26	19	Lisbonne	28	19
Copenhague	20	10	Londres	26	17
Dublin	20	13	Madrid	30	15
Francofort	20	17	Manille	28	22
Geneve	28	16	Mexico	24	11
Helsinki	18	14	Montevideo	21	07
Hong Kong	32	29	Moscou	18	10
Honolulu	32	23	Nassau	33	24
			New Delhi	37	28
			Nicosie	36	21
			Oslo	24	13
			Paris	27	17
			Pékin	32	20
			Perth	16	4
			Rio	23	16
			Rome	32	20
			San Juan	33	24
			Sao Paulo	15	6
			Séoul	31	23
			Singapour	33	25
			Sydney	17	7
			Taipei	34	25
			Tel Aviv	30	22
			Tokyo	33	26
			Vienne	28	18

Ephémérides

C'est le mardi 8 août 1989, 220e jour de l'année.
 Fêtes à souhaiter: Dominique (fondateur des Frères prêcheurs de l'Ordre des Dominicains, mort en 1221), Cyriaque.
 Anniversaires historiques:
 1988 — Décès du chanteur et poète québécois Félix Leclerc.
 La Duchesse d'York donne le jour à une fille, Béatrice.
 1987 — Mariage du chanteur québécois René Simard et de Marie-Josée Taillefer à Saint-Sauveur.
 1986 — Un véhicule piégé fait 17 morts et 84 blessés à Beyrouth-Ouest.
 1983 — Le ministre de la défense Oscar Mejia Victores prend le pouvoir au Guatemala, après un coup d'Etat militaire qui renverse le régime du général Efraín Ríos Montt.
 1979 — Le cardinal Léger rentre à Montréal pour jouir de sa retraite après avoir séjourné en Afrique.
 1975 — Enlèvement du fils du riche Sam Bronfman à Montréal. Les ravisseurs demandent plus de \$2 millions.
 1974 — Le président Richard Nixon démissionne sous la pression du scandale du Watergate.
 1963 — Des malfaiteurs, parfaitement organisés, attaquent le train postal Glasgow-Londres, dans ce qui sera appelé le hold-up du siècle et dérobent deux millions et demi de livres sterling.
 1940 — La Luftwaffe entreprend des raids intensifs sur la Grande-Bretagne.
 1900 — Le premier tournoi de tennis de la Coupe Davis s'ouvre au Massachusetts.
 1813 — Cinquante-trois marins meurent quand leurs embarcations chavirent dans le lac Ontario.
 Ils sont nés un 8 août:
 Le peintre anglais Godfrey Kneller (1646-1723)
 Le philosophe écossais Francis Hutcheson (1694-1746)
 L'actrice américaine Esther Williams (1923)
 L'ex-gardien de but du Canadien de Montréal Ken Dryden (1947)
PENSÉE DU JOUR
 L'autorité est un service, le talent aussi. (Claude Jasmin)



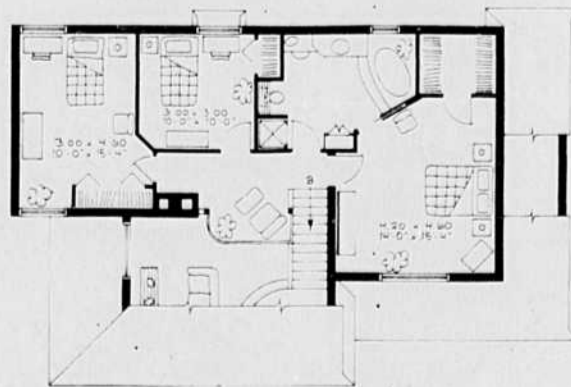
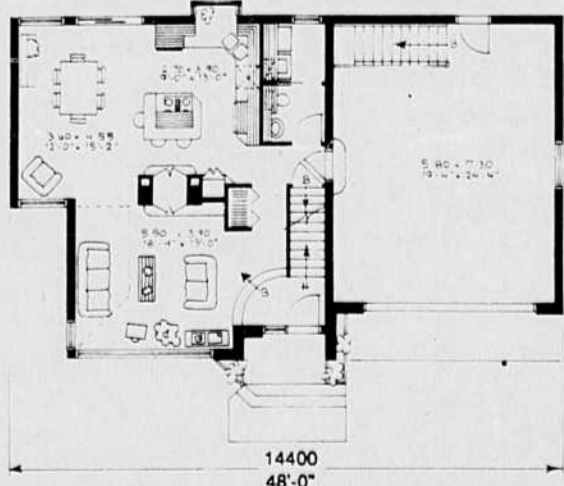
50e anniversaire de mariage
 M. Conrad et Mme Marguerite Lehoux, de Sherbrooke, ont récemment célébré leur 50e anniversaire de mariage entourés de leurs parents et amis. Le couple compte neuf enfants, 15 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

SPÉCIAL - plan de maison



Rez-de-chaussée: 68,4 m² (760 pi²)

Étage: 71,28 m² (792 pi²)



Modèle T- 2522

Type: Maison à étage d'esprit américain.
Programme: rez-de-chaussée: cuisine/dinette, salle à manger, vivoir, salle de toilette, buanderie, garage.
 Étage: 3 chambres, salle de bains, boudoir en mezzanine. Sous-sol aménageable.
Plan: Semi-ouvert.
Surface habitable: 139,68 m² (1552 pi²), garage non compris.
Revêtements extérieurs: Pierre, revêtement de bois traité à l'horizontale, bardeau d'asphalte.

Éléments utilitaires: Porte avant abritée, chute à linge prévue à l'étage, porte-fenêtre à la salle à manger, foyer ouvert sur deux (2) côtés, garage double avec escalier vers le sous-sol.
Particularités: Plafond cathédrale au vivoir, mezzanine avec point de vue sur le vivoir, agréable salle de bains accessible de la chambre des maîtres. Construction intéressante caractérisée par ses aspects distingués.

MODÈLE TIRÉ DU MAGAZINE
PLANS DE MAISONS
 DU QUÉBEC



Faites-moi parvenir le modèle T- 2522

premier cahier de plan complet (175\$) _____
 () cahier (s) additionnel (s) à 15\$ chacun _____
 ou notre PLAN BUDGET (275\$) _____
 (5 cahiers de plan, liste de matériaux, devis d'efficacité énergétique type, plan de plomberie)
 ou notre SUPER PLAN BUDGET (310\$) _____
 (8 cahiers de plan, liste de matériaux, devis d'efficacité énergétique type, plan de plomberie)
 Frais d'emballage (8\$) _____
 "C.O.D." si applicable (3\$) _____
 Taxe prov. (9%) _____
TOTAL _____
 Chèque ou mandat poste fait à l'ordre de _____
Les Dessins Drummond inc.
 2950 boul. Lemire Drummondville, QC J2B 7J6
 Chèque C.O.D. Master Card N° _____ Visa _____
 Date d'émission _____ Date d'expiration _____
 NOM _____ TÉL.: _____
 ADRESSE _____ Code Postal _____
 VILLE _____

Un autre plan de qualité conçu et réalisé par: **LES DESSINS DRUMMOND INC.**
 Le plan proposé est dessiné en mesures métriques et anglaises. Il comprend le plan des fondations, le plan de planchers, le plan des quatre élévations ainsi que le plan d'escaliers et la coupe des murs.

Généralement, 4 copies additionnelles sont requises pour la construction d'une maison (municipalité, prêteur, estimateur, contracteur...). Le coût des plans vendus n'est pas remboursable. Toute maison ayant une serre ou une superficie vitrée généreuse devra présenter sa façade vitrée au sud pour répondre à certaines exigences.

Pour un service rapide commandez par téléphone (819) 477-3315

Pour consulter d'autres modèles de maisons
 Montréal (514) 353-5410 Trois-Rivières (819) 373-3148
 Drummondville (819) 477-3315 Sherbrooke (819) 564-8966
 Québec (418) 872-1430 Rimouski (418) 725-3536

... La Première Guerre mondiale éclatait voilà 75 ans ...

Un nouveau monde émergea durci par le feu et le sang

par John WARD de la Presse Canadienne

Le dernier jour de paix, en 1914, Lord Grey, le secrétaire au Foreign Office, regardait le crépuscule tomber sur Londres et murmurait cette phrase célèbre: «Les lumières s'éteignent partout en Europe; nous ne les verrons pas se rallumer de notre vivant.»

La Première Guerre mondiale, qui commença plus tard cette nuit-là, le 4 août, éteignit beaucoup de lampes. Les sociétés changèrent de tout au tout, quatre empires furent renversés — l'allemand, le russe, l'autrichien et le turc — et un nouveau monde, durci par le feu et le sang et 10 millions de morts au moins, naquit de cette conflagration. Et le Canada en sortit comme une nation, à un prix très élevé cependant.

La société d'avant-guerre était largement rurale et régie par classes. C'était un temps où, quand on était riche, on l'était avec ostentation et quand on était pauvre, on vivait dans la misère la plus abjecte.

L'empire britannique était encore à son zénith. Les dominions — Canada, Australie et Nouvelle-Zélande — avaient beaucoup de respect pour la mère patrie. «Je suis né sujet britannique», avait déclaré Sir John A. Macdonald, et ce sentiment tenait toujours.

Les autres colonies avaient été pacifiées et le calme y régnait.

La Royal Navy, qui avait imposé une pax britannica au monde depuis la fin des guerres napoléoniennes un siècle auparavant, demeurait toujours la force dominante de la planète, bien que la marine allemande du kaiser Wilhelm commençât à se lancer sur ses traces.

Eau dormante

Le Canada ne constituait en fait qu'une eau dormante avec ses huit millions d'habitants — comparativement aux 40 millions de Britanniques. Il regardait toujours du côté de la Grande-Bretagne pour s'en inspirer en matière de politique internationale. «Lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada est en guerre», avait dit solennellement Sir Wilfrid Laurier, septième premier ministre de ce pays.

Les Canadiens étaient paisibles et, en général, prospères. Moins de la moitié habitaient les villes. L'Ouest était en train de devenir le grenier du pays, tandis que des mines du Nord de l'Ontario on tirait de l'or, de l'argent et d'autres métaux.

Alors que les Canadiens travaillaient la terre et que d'autres parmi eux s'occupaient du reste, leur petite armée régulière fournissait ses armes et astiquait ses bottes, les 75.000 hommes de la milice exécutaient des manœuvres durant les week-ends et dans les camps d'été — pendant que les tensions ne cessaient de croître de l'autre côté de l'Atlantique.

En 1914, l'Europe était devenue une bombe et il ne restait plus qu'à allumer la mèche. La France et la Russie tenaient tête à l'Allemagne qui, se disant menacée d'encerclement, signait à son tour un pacte avec l'immense, mais plutôt moribond, empire austro-hongrois. La Grande-Bretagne semblait demeurer à l'écart de ces traités, tout en engageant des négociations officieuses avec la France au sujet d'une action concertée dans le cas d'un conflit franco-germanique.

L'étranger

Le militarisme latent chez les adolescents mêmes, l'arrogance nationale, la course aux armements surtout en ce qui a trait à la construction de grands navires de guerre, les rivalités au sujet des marchés et la mainmise sur les matières premières créaient une

certaine effervescence cet été-là, et il ne manquait plus qu'une étincelle pour mettre le feu aux poudres. L'étincelle se produisit le 28 juin grâce au pistolet d'un assassin qui abattit l'archiduc Ferdinand, héritier du trône autrichien, à Sarajevo, dans ce qui est aujourd'hui la Yougoslavie.

La mèche brûla vite. L'Autriche lança un ultimatum inacceptable à la Serbie, patrie de l'assassin. La petite Serbie demanda aux Slaves de Russie de l'aider. La Russie menaçait l'Autriche. L'Allemagne vint au secours de son alliée. La France mobilisa conformément à son engagement envers la Russie. L'Allemagne, à son tour, lança ses troupes contre la France et la Russie.

La Grande-Bretagne resta en dehors de tout ça, espérant arriver à éteindre les feux. Mais la stratégie de base de l'Allemagne — un monstrueux plan détaillé pour battre rapidement la France et se tourner ensuite contre les Russes engourdis — exigeait qu'une partie de l'assaut principal contre la France ne respecte point la neutralité de la Belgique.

Le plan germanique prévoyait de porter un grand coup en Belgique et dans le Nord de la France, avec des millions d'hommes en armes ouvrant la voie vers Paris, et prendre ensuite les armées françaises par en arrière au moment même où elles se lançaient à l'assaut de l'Allemagne.

L'empire en guerre

La Grande-Bretagne figurait parmi les garants de la neutralité belge et même si les diplomates allemands ne pensaient pas que les Britanniques iraient en guerre «pour un morceau de papier», Lord Grey lança un ultimatum à Berlin exigeant un retrait immédiat du territoire de la Belgique. Mais les armées en marche n'auraient pas pu être arrêtées même si Berlin avait changé d'avis. La Grande-Bretagne — et l'empire — entra en guerre.

La Première Guerre mondiale écrivit un nouveau chapitre en ce qui a trait à la façon de faire la guerre. Jusqu'à ce moment-là, on n'avait connu que des affrontements où les hommes s'étaient battus par milliers ou par centaines de milliers. Maintenant, on pouvait les compter par millions. Le nombre de morts et de blessés augmenta donc en conséquence. Alors que par le passé les canons chargés par la bouche avaient toujours dominé les champs de bataille, l'artillerie rapide de campagne et les énormes obusiers répandaient maintenant une grêle d'acier sur des kilomètres. Les mitrailleuses crachaient une pluie de balles. Et la science avait ajouté les gaz toxiques, les avions, les bombes larguées par l'aviation, les chars d'assaut et les lance-flammes à l'arsenal des armées en présence.

Les champs de bataille, autrefois dangereux, devinrent meurtriers. Cette guerre allait être la première où le nombre d'hommes tués par l'ennemi dépasserait celui de ceux succombant à la maladie.

Après six semaines de guerre, les hommes terrés dans les tranchées se faisaient face sur une distance de plus de 900 kilomètres, du canal de la Manche à la Suisse. Il était devenu impossible de contourner les tranchées. La seule issue était là, devant eux, menant tout droit aux balles de l'ennemi.

Parmi eux se trouvaient les Canadiens.



L'assaut de la crête de Vimy, en avril 1917, coûta 10 000 morts, blessés et disparus aux Canadiens. Les soldats canadiens consolident ici leurs positions.

A un prix très élevé, la guerre a aidé à faire du Canada une nation

Les Canadiens ont combattu et sont morts — et ont gagné — dans bien des horribles batailles de la Première Guerre mondiale. Plus de 60,000 Canadiens ont été tués. Mais la guerre a aidé à faire une nation d'une colonie même si le prix à payer fut très élevé.

Les jeunes visages sur les photos décolorées des tranchées sont hagards et sales et les yeux sont ceux d'hommes vieux, très vieux.

Les garçons de ferme et les commis et les cow-boys et les bûcherons canadiens qui sont allés se battre avec insouciance en 1915 ont appris un terrible nouveau métier en moins de quatre ans durant la Première Guerre mondiale.

Les honneurs qu'ils ont remportés, ils les ont mérités au cours des plus sanglantes batailles de cette guerre meurtrière — Ypres (2e), Vimy, Amiens et, la plus triste de toutes, Passchendaele.

Le courage des soldats canadiens, et la détermination qui montrait ce pays de former sa propre unité de combat bien distincte de l'armée britannique, ont fait gagner au Canada sa place dans les forums mondiaux et l'ont aidé à se forger une identité nationale. Certains affirment que la victoire de la crête de Vimy a été le point de départ du développement du nationalisme canadien.

Les jeunes hommes venant des bureaux, des champs, des fermes et des usines d'Ontario, du Québec, des Maritimes et de l'Ouest se sont battus avec acharnement durant cette guerre. A la terre qui inspirerait déjà les combats, la technologie est venue ajouter de nouvelles horreurs: les gaz toxiques, les lance-flammes, les chars d'assaut et les avions.

Les affrontements s'enracinaient dans les tranchées — des fossés boueux et étroits pleins de vermine et de rats. C'est là que les hommes ont vécu, été comme hiver, dans leurs vêtements de laine mouillés, c'est là qu'ils ont été astreints à un régime monotone de ragoût en conserve, de pain dur, de jambon et de thé, et qu'ils essayaient d'éviter les obus, les projectiles de mortiers, les francs-tireurs ain-

si que les accidents ordinaires qui faisaient grimper le nombre des victimes tous les jours, un nombre que les officiers de service décrivaient cyniquement comme «un gaspillage normal».

Sur terre et dans les airs

En grande partie, les Canadiens étaient sur les rangs de l'infanterie en France et en Belgique, mais certains d'entre eux se battaient dans les airs au-dessus des champs de bataille. Billy Bishop d'Owen Sound, Ont., était un pilote plutôt médiocre qui avait tendance à s'écraser avec les appareils qu'on lui confiait, mais son tir était mortel, ce qui lui valut de devenir un as de l'aviation britannique avec une fiche de 72 avions abattus. Parmi les 12 meilleurs aviateurs de la guerre, représentant un total de 757 appareils descendus, quatre — Bishop, Billy Barker, Raymond Collishaw et Donald MacLaren — étaient de nationalité canadienne. A eux seuls, ils ont abattu 247 appareils ennemis.

Lorsque la guerre a éclaté, les Canadiens se sont précipités sous les drapeaux. La 1re Division canadienne fut organisée, équipée et expédiée en Grande-Bretagne en trois mois seulement. Les hommes étaient déjà en France en février 1915 et, deux mois après, ils se trouvaient en Belgique, à 30 kilomètres de la mer du Nord, dans la deuxième bataille d'Ypres.

Cet engagement, en avril 1915, est tristement célèbre: c'est la première fois qu'on a employé des gaz toxiques.

Suffoquant dans des nuages verts de chlore, les Canadiens ont tenu leurs lignes avec l'énergie du désespoir, freinant l'offensive germanique. Lors d'un combat acharné, l'infanterie légère canadienne du Régiment de la princesse Patricia a commencé la journée avec 550 officiers et hommes de troupe et l'a terminée avec 150. Ypres, le baptême du feu, a coûté au Canada plus de 6,000 hommes. Mais le pire était encore à venir.

Le 1er juillet 1916, dans le Nord-Est de la France, débutait la bataille de la Somme. Le Régiment de Terre-Neuve — à l'époque Terre-

Neuve était encore une colonie séparée — s'est lancé directement à l'assaut des fils barbelés et des mitrailleuses allemandes et fut exterminé en quelques minutes.

Leçons apprises

Les soldats apprirent leurs leçons. Ils apprirent à ne pas avancer en longues lignes droites. Ils apprirent à mener leurs assauts en zigzaguant en petits groupes et en lançant des grenades. Les canonniers apprirent à déceler l'artillerie allemande et à la détruire avant de passer vraiment à l'attaque.

En avril 1917, le lieutenant-général Arthur Currie qui, avant de devenir commandant du Corps canadien, avait d'abord commandé un bataillon et qui, avant ça, n'était qu'un simple spéculateur immobilier à Vancouver, montra ses grands talents tactiques dans l'assaut sur la crête de Vimy.

La crête — dans le Nord-Est de la France, pas très loin de la frontière belge — était une forteresse presque impenable entourée de fils barbelés, de nids de mitrailleuses en béton et protégée par d'innombrables pièces d'artillerie cachées dans les bois avoisinants. A deux reprises, l'armée française avait échoué dans sa tentative de s'en emparer.

Currie et son spécialiste de l'artillerie, le lieutenant-colonel Andrew McNaughton — Currie disait de lui qu'il était le meilleur canonnier du monde — établirent leurs plans dans le moindre détail. On fit à chaque homme un exposé précis sur son rôle. Des tunnels furent creusés pour rapprocher les troupes de leurs objectifs. Et McNaughton trouva le moyen, avec un tir de barrage féroce, de mettre en pièces les canons allemands, de détruire les fortifications et de tuer les soldats des premières lignes ennemies.

Les Canadiens se lancèrent à l'assaut de la crête le lundi de Pâques, le 9 avril. Le 12 avril, ils s'étaient rendus maîtres de toutes les positions élevées, leurs pertes se chiffraient à 10,000 morts, blessés et disparus. Ce fut le «cadeau de Pâques (du Canada) à la France», titra un journal de Paris.

vos framboises

venez cueillir

La production des framboises dépend en grande partie des caprices de "Mère Nature". Nous vous suggérons fortement de téléphoner chez votre producteur avant de vous y rendre.

FERME HORTIBEC
335, CH. DE L'ÉGLISE
ST-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON
TÉL.: (819) 845-7962

FERME ROBERGE
COIN GALVIN ET BIRON
FLEURIMONT
TÉL.: (819) 563-0247

FERME LA FRAMBOISERIE ENR.
665, CH. SAND HILL
ASCOT CORNER
TÉL.: (819) 562-0290

FRAMBOISIÈRE BELLEVUE
4137, CHEMIN NORTH HATLEY
ROCK FOREST
TÉL.: (819) 562-6181

FRAMBOISIÈRE DE L'ESTRIE ENR.
ROUTE 251, AU COEUR DU VILLAGE
48, CHEMIN COUTURE, JOHNVILLE
TÉL.: (819) 837-2126

LE JARDIN FRUITIER
CHEMIN STE-CATHERINE ROCK FOREST
(coin Ste-Catherine & Lotbinière)
TÉL.: (819) 864-6297
(819) 864-7147

LES FRUITS FORESTOIS
4386 LOTBINIÈRE
ROCK FOREST
TÉL.: (819) 864-9567

Écoutez la chronique
"L'ÉTAT DES CHAMPS"
les matins de semaine
à 8h05
CHLT 963

JARDIN MONT FLEURI
INTERSECTION GALVIN-BIRON
FLEURIMONT
TÉL.: (819) 569-0831

Quelques producteurs vous offrent des contenants. Ne prenez aucun risque, apportez les vôtres.

Une invitation du
Syndicat des Producteurs(trices)
de Fraises et Framboises
du Québec

En collaboration avec le
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

GRATIS
SACS pour la
CONGÉLATION
Demandez les vôtres.

Passez quelques heures à la campagne faites le plien de succulentes framboises... et d'air pur.